



Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR)

Réunion du mardi 28 janvier 2020

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



Ordre du jour

- 1) Rappel DGO 2018 - 2022.
- 2) Bilan accidentologie 2019.
- 3) Bilan des actions 2019.
- 4) Perspectives 2020.
- 5) Actualités 2020 – 2019.
- 6) Fiche d'état des frais de déplacement.
- 7) Nos IDSR.



1) Rappel Document Général d'Orientations (DGO) 2018 - 2022.

Document Général d'Orientations (DGO) 2018 - 2022

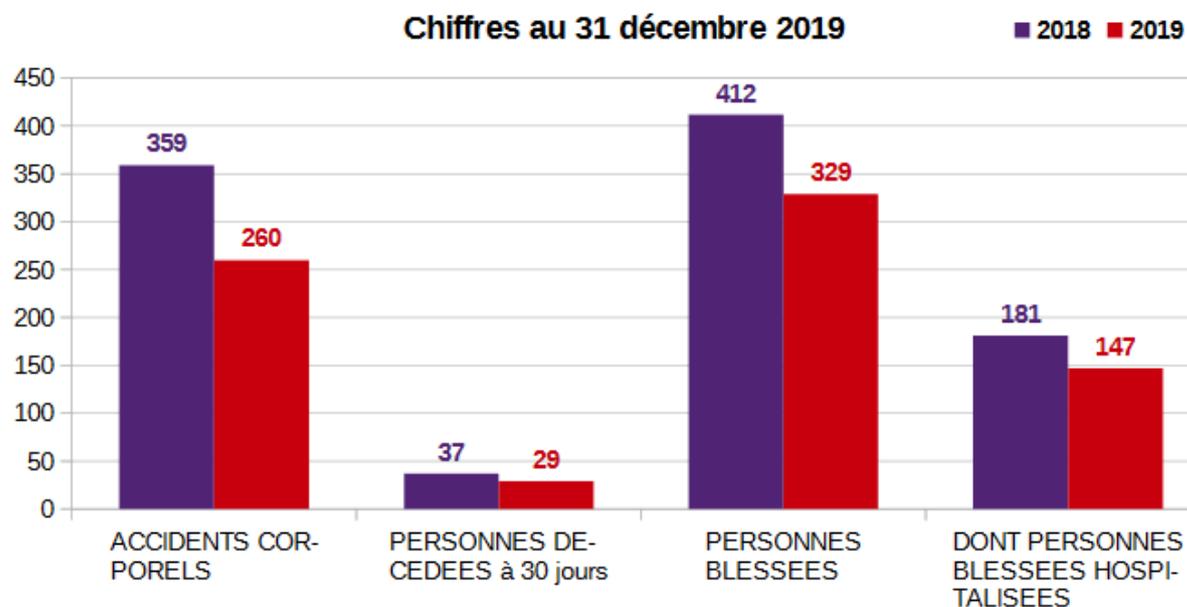
- Petit rappel des enjeux :
 - Risques routiers professionnels ;
 - Addictions (alcool, drogues) ;
 - Jeunes (14-17ans, 18-24 ans, 25-29 ans) ;
 - Seniors (65-74 ans, 75 ans et plus) ;
 - Deux-roues motorisées ;
 - Partage de la voirie.
- **Plaquette de présentation du DGO**
qui présente les orientations d'actions retenues.



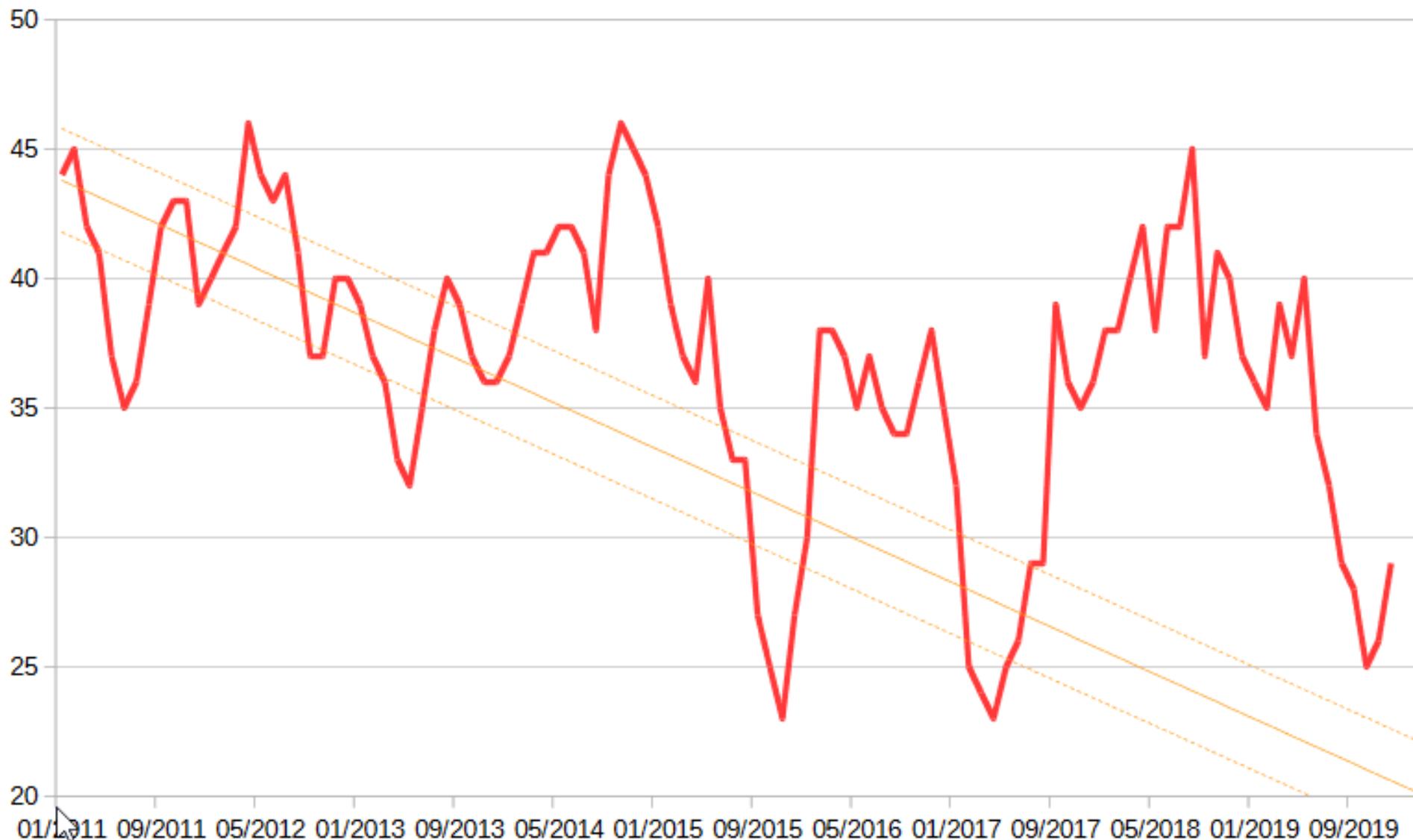
2) Bilan accidentologie 2019.

Evolution ATBH 2017 / 2018 / 2019 au 31 décembre 2019

Période	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés	dont Hospitalisés non consolidés
2017	294	32	36	344	187
2018	359	36	37	412	181
2019	260	25	29	329	147
Evolution / 2019 / 2017	-11,6 %	-21,9 %	-19,4 %	-4,4 %	-21,4 %
Evolution 2019 / 2018	-27,5 %	-30,5 %	-21,6 %	-25,2 %	-18,8 %



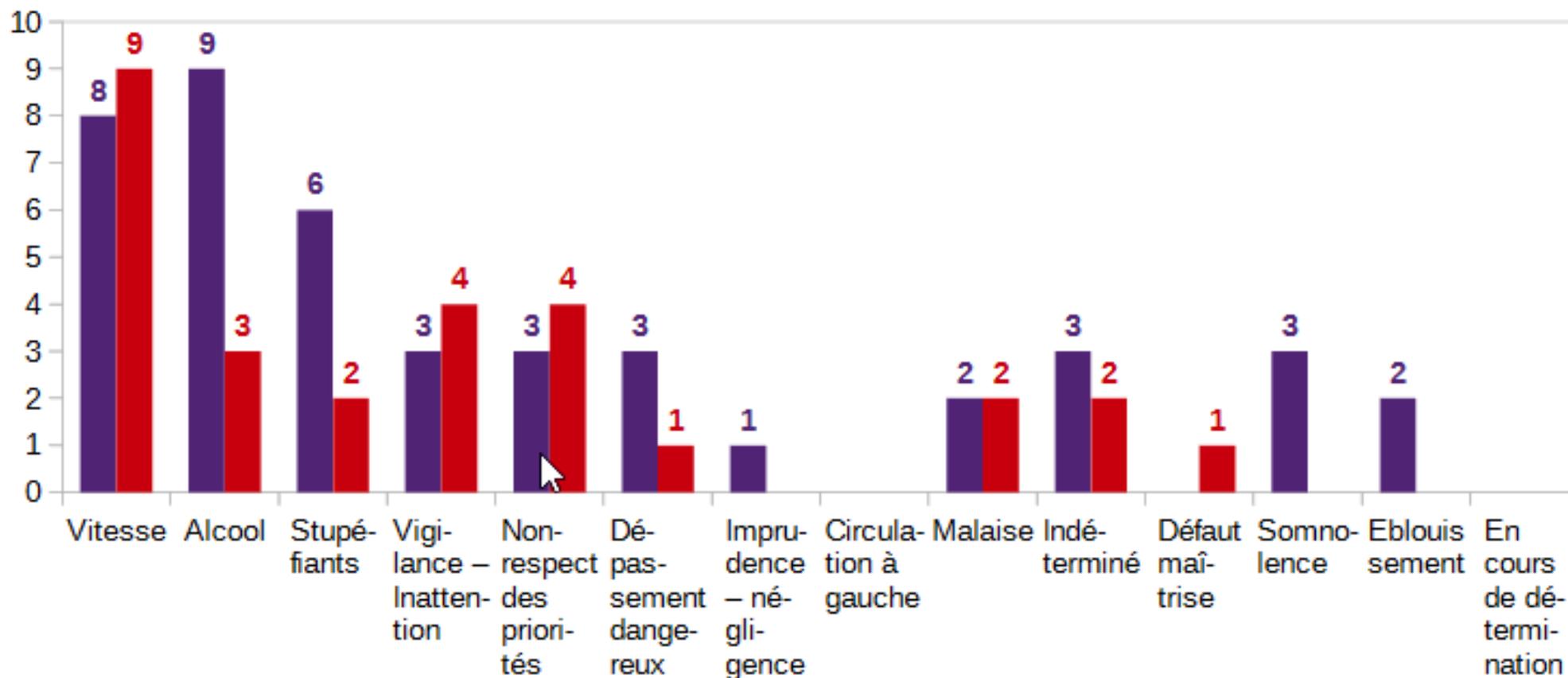
Tués à 30 jours (évolution du cumul en 12 mois glissants) - suivi de l'objectif 2020



Comparaison des facteurs d'accidents mortels 2018 / 2019

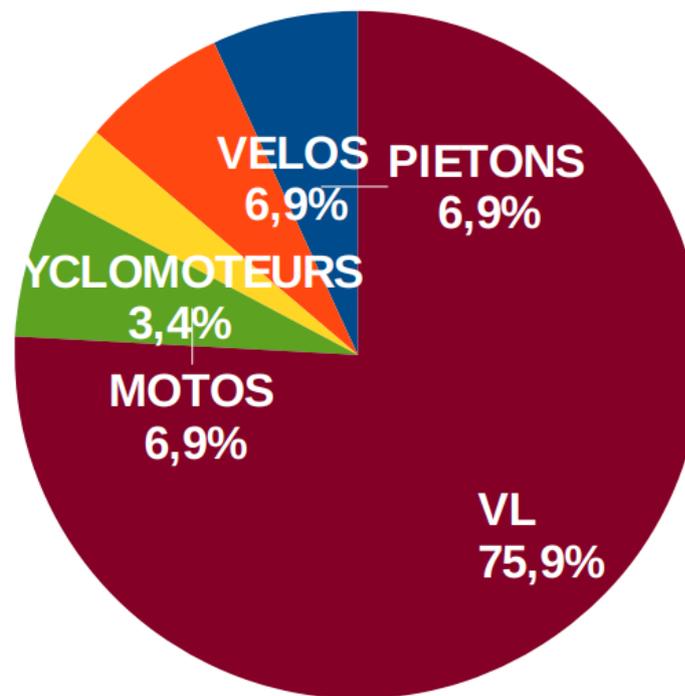
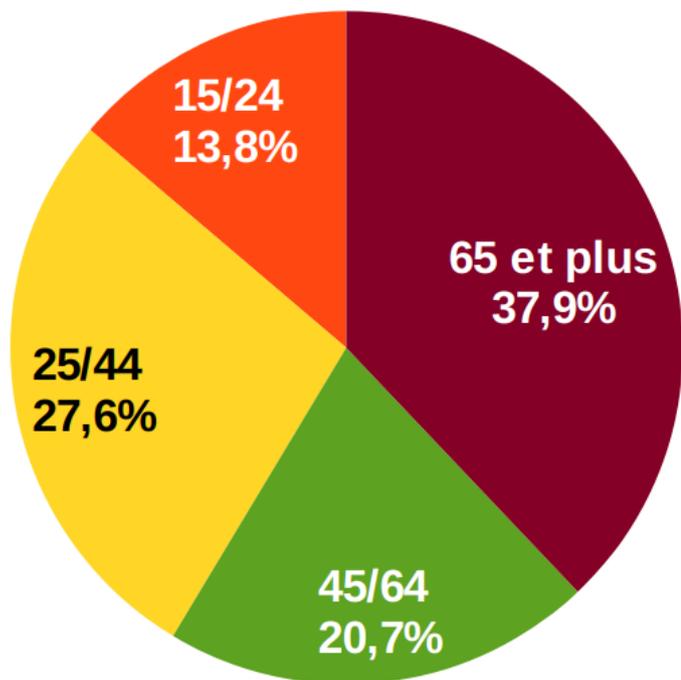
Facteurs d'accidents mortels

■ TOTAL au 31/12/2018
 ■ TOTAL au 31/12/2019



Répartition des tués en 2019

Personnes décédées
par tranche d'âges



Personnes décédées
par catégorie d'usagers



3) Bilan des actions 2019.

Bilan des actions 2019

- 259 actions réalisées dans le cadre du PDASR dont 43 réalisées avec les IDSR.
- 3 formations IDSR : formations initiales
 - Le 15 janvier en Haute-Saône (Franck BLONDELLE) ;
 - Le 13 juin dans le Jura (Catherine DUBOIS, Sophie ROLLET et Cyril POITREY) ;
 - Le 15 octobre dans le Doubs (Lydie LIEVREMONT – Nadine MOUCHET – Yoan FAIVRE-PICON - Mohamed KHAZNADJI – Robert PELLETIER – Laurent LIEVREMONT)

**Bienvenue à vous !!
Et toujours prêts à accueillir
de nouveaux IDSR :-)**



Formations 2020

3 modules sur une journée par CMSR : date au choix parmi lundi 09, mardi 10, lundi 16 et mardi 17 mars.

- **Les nouvelles mobilités**
- **Les distracteurs** : les stagiaires travaillent en binômes sur un cas inspiré d'un accident réel. Un exercice de mémorisation visuelle et auditive vient compléter cet exercice.
- **Le risque routier professionnel** : guide et le point de vue de l'employé et de l'employeur.

Actions marquantes en 2019

- Conférence – forum risque routier professionnel.
- Réunion avec les associations de motards.
- Car pédagogique (avec un second atelier y compris AFTRAL), crash test pédagogique, piste CRS, troupes de théâtre (comédiens associés, une compagnie, coquin de marvin, les lez'arts vers).

Actions marquantes en 2019 : et celles qu'on n'aurait pas pu faire sans vous !!

- Alternative sanction dans les cars (Saint-Vit – Besançon).
- Accompagnement étudiant service sanitaire.
- Actions passages à niveau.
- Forum « Part - âges » - Foire Comtoise
- Zones de rencontres (limitées à 20 km/h) centre ville de Besançon
- Concours sécurité routière / Civil été / Rencontres de la Sécurité Intérieure.
- Et des « classes fantôme », des stands et ateliers en établissements scolaires.

Actions marquantes en 2019 : et celles qu'on n'aurait pas pu faire sans vous !!

- Actions avec les forces de l'ordre (poids lourds, 2RM en bord de route et supermotard...).
- Conseil citoyen de Grand Charmont.
- Fête de la mobilité à Baume-les-Dames.
- Actions « bien vu ensemble ».

Actions portées par les IDSR

- Actions portés par des IDSR :
 - 26 mars : classe ULIS – collège Mandeuve (par Laetitia VERNIER) ;
 - du 14 au 15 mars : second atelier car (par Samuel CHARDENOT) et stand sécurité routière à l'AFTRAL ;
 - du 15 au 19 avril : action 2RM - passage du permis AM avec CRS (par Alain CAZAL).

Inscription au challenge IdéeSR pour valoriser vos actions : on gagne en 2020 :-)



Actions avec les IDSR

Ressenti sur l'année écoulée ? Thèmes ? dates et horaires de prédilection ? Jours ouvrés – week-ends ? Soirs ? Délai de prévenance ?
Portage seul d'une action ?
(classe fantôme, quizz, stands sécurité routière en manifestations, ...)



Inscription aux actions

- Planning des actions de Sécurité Routière :
<http://www.msr25.doubs.developpement-durable.gouv.fr/planning-des-actions-de-securite-routiere-r109.html>
toutes les informations sur l'action (date – heure – lieu – sujets – matériels – partenaires – porteur de projet,)
- Dans l'année, mise en place d'un fonctionnement par sondage (OUI – NON – covoiturage - ...)

Prêt matériels, documentations

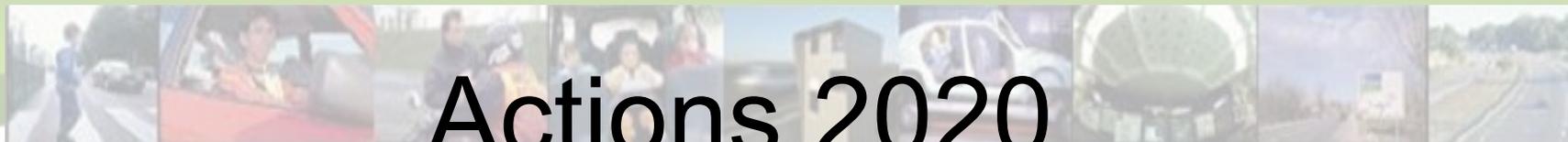
- Documentations disponibles (flyers, vidéos, audios..)
- Informations sur la MSR25 :
<http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/>
- Rappel : possibilité de prêt matériels pour des actions portées par les IDSR (avec informations afférents – flyers – notices - :
 - Tapis alcool, lunettes alcoolémie / stupéfiants ;
 - Bar pédagogique - éthylotest électronique ;
 - Trottinette et vélo électriques;
 - Manettes code de la Route ;
 - Simulateurs 2RM, 4RM ?



4) Perspectives 2020.

PDASR et actions 2020

- Programmation PDASR :
 - Décembre 2019 : lancement des appels à projets dans le cadre des orientations d'actions du DGO 2018-2022.
 - Février : validation des actions PDASR compte tenu de la dotation budgétaire allouée.
- A NOTER DANS VOS AGENDAS - actions programmées :
 - **Jeudi 20 février** : action classe vélo au collège de Pouilley-les-Vignes ;
 - **Samedi 14 mars (9h00 - 16h30)** : opération à l'AFTRAL à Serre-les-Sapins ?
 - **Jeudi 26 mars** : classe fantôme + journée sensibilisation SR au collège Notre Dame à Besançon



Actions 2020

- A NOTER DANS VOS AGENDAS - actions programmées :
 - **Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars** (de 10h à 19h – deux équipes) : forum « viv(r)e la retraite » à Micropolis (en même temps que le salon du chocolat) ;
 - **Jeudi 09 avril** : classe fantôme au collège Malraux de Pontarlier ;
 - **Vendredi 17 avril** : atelier 2RM - collège voltaire à Besançon ;
 - **Mercredi 13 mai** : concours collège SR à la saline royale d'Arc-et-Senans ;
 - **Mercredi 20 au dimanche 24 mai** (de 10h à 20h – deux équipes) : Foire Comtoise à Micropolis ;
 - **Mardi 26 mai** : atelier 2RM - collège de Frasné ;
 - **Samedi 06 juin à Vercel** : journée familles rurales ?



Actions 2020

- A NOTER DANS VOS AGENDAS - actions programmées :
- **Samedi 13 juin (et éventuellement dimanche 14 juin)** : portes ouvertes au centre de secours de Levier ;
- **Vendredi 03 juillet** : Civil'été (à Marchaux).

Nombreuses installations – manutentions et interventions sur la borne éducative et – ou piste buggy bourse et - ou recta – versa :

- le mardi 10 mars à l'école de Sourans (au moins matinée) ;
 - le vendredi 03 avril à Fesches-le-Châtel (au moins une demie-journée) ;
 - le mardi 05 mai à Dannemarie-sur-Crête (au moins une demi-journée)



Actions 2020

- **Vacances de Pâques** : raid urbain ou forum des associations à Planoise à Besançon ;
- **Fin juin – début juillet** : finale piste routière Planoise ;
- **Projets afférents** : réalité virtuelle (avec DDT de Saône-et-Loire et du Jura)

Actions 2020 à programmer

- Rencontres de la Sécurité Intérieure.
- Actions en entreprises en lien notamment les Journées de la Sécurité routière au travail du 11 au 15 mai 2020.
- « Bien vu ensemble ».
- Actions avec les forces de l'ordre (dont 2RM, PL).
- Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège : pas encore de dates.

AUTRES THÉMATIQUES : EDP ?
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



5) Actualités 2020 - 2019.

Actualités 2019

- Campagnes nationales :
 - « ces routes qu'on connaît par coeur » ;
 - « sur la route, le téléphone peut tuer »
- Formation complémentaire « post-permis » :

Depuis le 11 mai 2019, les titulaires d'un premier permis de conduire peuvent suivre un stage postpermis dans les écoles de conduite labellisées « École conduite qualité ».

Les conducteurs volontaires qui s'inscriront à la formation postpermis pourront accéder plus rapidement au capital de 12 points sur leur permis : en 2 ans au lieu de 3 pour les formations traditionnelles, en 18 mois au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée, sous réserve qu'ils n'aient pas été condamnés pour une infraction ayant retiré des points sur leur permis de conduire

21 établissements labellisés au 8 janvier 2020 – 9 demandes en cours d'instruction.



Actualités 2019

- Refonte du site Internet de l'ONISR
- Nouveau mot d'ordre pour la Sécurité Routière, de « Tous responsables » à « Vivre, ensemble » : la sécurité routière propose aujourd'hui aux Français de se rassembler autour d'une ambition commune, à la fois évidente, bienveillante et fraternelle : « **Vivre** » (c'est bien l'essence de la SR) « **Ensemble** » (c'est parce que chacun veillera sur l'autre qu'on y arrivera).
- Fusion des sites Internet « Sécurité Routière » et « route plus sûre ».





Actualités 2019

RECOMMANDATION CNSR du 09 juillet 2019

- N°1 : lutter contre la circulation à contresens sur les routes à chaussées séparées ;
- N°2 : créer un observatoire des modes de déplacement doux ;
- N°3 : impliquer les constructeurs dans l'information et la formation à la bonne utilisation des aides à la conduite ;
- N°4 : préserver la mobilité et la conduite des seniors ;
- N°5 : sensibiliser au risque routier professionnel les personnels entrant dans l'entreprise ;
- N°6 : définir un cadre d'évaluation pour les expérimentations de véhicules à délégation de conduite (dits autonomes) sur les voies ouvertes à la circulation ;
- N°7 : améliorer la protection des cyclistes ;
- N°8 : former aux gestes qui sauvent sur la route.

Actualités 2019

- Les trottinettes électriques sont entrées dans le Code de la Route. (25/10/19)



Nouvelles règles, en agglomération*, pour les trottinettes et les «engins de déplacement personnel motorisés» (EDPM) en vigueur au 26 octobre 2019

- Interdictions (orange):**
 - Pas de passager. Conducteur âgé d'au moins 12 ans : 35 € d'amende
 - Circulation interdite sur les trottoirs : amende de 135 €
 - Interdiction de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants
 - Vitesse limitée à 25km/h : 1 500 € d'amende (3 000 € si récidive), 135 € si débridé
 - Interdiction de téléphoner et de porter des écouteurs
- Obligations (blue):**
 - Porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant de nuit ou par visibilité insuffisante
 - Assurance obligatoire
- Indications (green):**
 - Port d'un casque fortement recommandé
 - Stationnement permis sur les trottoirs, s'il n'est pas gênant
 - Feux de position avant et arrière, catadioptres, système de freinage avertisseur sonore**
 - Circulation sur pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire
 *Des dérogations s'appliquent hors agglomération
 **Equipement obligatoire à compter du 1er juillet 2020

- La trajectoire de sécurité à moto : campagne de septembre 2019



Actualités 2020

- **LE PERMIS POUR TOUS : Une formation personnalisée et de qualité - un permis de conduire moins cher : 10 mesures :**
- 1 : Gratuité du code (formation et examen) pour les volontaires SNU.
- 2 : Développer l'usage du simulateur de conduite dans la formation.
- 3 : Développer l'apprentissage de la conduite sur boîte automatique.
- 4 : Favoriser l'accès à la conduite supervisée.
- 5 : Développer l'accès à la conduite encadrée.
- 6 : Moderniser l'épreuve pratique
- 7 : La mise en place d'une plateforme gouvernementale dédiée au choix de son auto-école.
- 8 : La création d'un livret de formation numérique pour suivre la progression du candidat
- 9 : Abaisser l'âge de passage de l'examen dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite.
- 10 : Adapter les questions du code de la route aux publics et aux enjeux de sécurité routière.

Actualités 2019 : fichier des véhicules assurés et action de prévention

- En France, en 2018, **175 personnes ont trouvé la mort dans un accident routier impliquant un véhicule non assuré**, soit 5% de la mortalité routière. Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 700 000 personnes rouleraient sans assurance → création du **fichier des véhicules assurés (FVA)**.
- Ce fichier est désormais **opérationnel et accessible par les forces de l'ordre, lors des contrôles au bord des routes avec interception → vérification immédiate** mais également par les officiers de police judiciaire du Centre automatisé de constatation des infractions routières (**CACIR**) du Centre national de traitement de Rennes.
- Dans un 1er temps, dans un but de prévention, tout propriétaire d'un véhicule flashé, pour lequel il aura été constaté que n'existe pas d'assurance, recevra un courrier adressé conjointement par le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages (FGAO) et de la DSR. Ce courrier l'invitera à **régulariser sa situation au plus vite**. Cette lettre indiquera également les poursuites auxquelles le délinquant (**la non-assurance est un délit**) s'expose.

Site Internet de la MSR du Doubs

- Retrouvez un certain nombre d'actualités locales et nationales de la SR sur la MSR : **navigation à travers le site** : <http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>
- N'hésitez pas à nous envoyer vos informations pour mise en ligne et à vous abonner :



The screenshot shows the website interface for 'Sécurité routière 25'. At the top, there is a navigation bar with the title 'Sécurité routière 25' in large yellow letters on a black background. To the right of the title is a search bar with the text 'RECHERCHER' and an 'OK' button. Below the title bar, there are several menu items: 'La MSR du Doubs (présentation, contact)', 'Accidentologie, statistiques, documents de référence', 'Actions de prévention', 'Organisez une action de prévention', 'Route et signalisation routière', and 'Actualités'. The main content area features a large article titled 'Action de sensibilisation Chauffeurs routiers PL/TC' with a sub-image of a road scene. Below the article title, there is a date and a brief description: 'Le 13/06/2019, Une opération de dépistages et de sensibilisation sur les conduites addictives au profit des chauffeurs routiers PL/TC a eu lieu sur la RN83 au parking de Chenecey Buillon'. To the right of the main content is a sidebar titled 'AUTRES SITES' with four links: 'Sécurité routière', 'Les services de l'État dans le Doubs', 'Bison Futé', and 'Route plus sûre'. At the bottom of the sidebar, there are two buttons: 'S'abonner' and 'Se désabonner'. An arrow points from the 'Se désabonner' button towards the right side of the slide.



6) Fiche d'état des frais de déplacement



RECAPITULATION

I - FRAIS DE TRANSPORT

A) FRAIS REELS DE TRANSPORT :

1° TRANSPORTS PUBLICS :

- Train
- Autre (bus).....

2° AUTRES FRAIS :

- Taxi
- Parking
- Péage

B) INDEMNITES KILOMETRIQUES :

1° Automobile : jusqu'à 2.000 kilomètres kilomètres à
Véhicules 5 CV et moins 0.25 €
Véhicules 6 CV et 7 CV 0.32 €
Véhicules 8 CV et plus 0.35 €

Total

II - INDEMNITES JOURNALIERES

- indemnités de repas - indemnités à 15,25

Total

Total général : frais de transport et indemnités journalières

Je soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards, notamment quant à l'effectivité de la dépense et demande le règlement à mon profit de la somme de (1).....

Vérifié et certifié exact par
Le coordinateur
Sécurité routière

Fait à le
Signature de l'IDSR :

(1) En lettres.

État des frais de déplacement (1)

Engagés par : pour le mois de

TRANSPORTS PUBLICS : (2)

Je déclare bénéficier de la ou des réductions de tarif suivantes:

..... % sur au titre de.....
..... % sur au titre de.....
..... % sur au titre de.....

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transports publics

VEHICULES PERSONNELS :

1° Automobile :

- Puissance fiscale du véhicule

(1) En application des textes suivants :

- pour les déplacements sur le territoire métropolitain : décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 et arrêté du 6 août 2008

(2) Cocher la case et compléter le cas échéant



Documents à fournir :

- Photocopie de votre pièce d'identité recto / verso
- Un RIB original
- Photocopie de la carte grise de votre véhicule personnel

Toutes les informations et documentations sur le site internet
MSR 25 :

<http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/les-intervenants-departementaux-de-securite-r87.html>

Complétude des fiches à chaque action
pôle SR emmène une pochette toute prête à signer de suite
→ juste à compléter avec les tickets de péage du retour.



Des questions ?

Des remarques ?

Des propositions ?



7) Nos IDSR.

**Merci !! Merci !! Merci !!
Et encore merci :-)**